

## B L O C

### Bureau de Liaison des Organisations du Cinéma

Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion  
Distributeurs Indépendants Réunis Européens  
Groupement National des Cinémas de Recherche  
Guilde Française des Scénaristes  
Syndicat des Distributeurs Indépendants  
Syndicat Français des Artistes Interprètes  
Syndicat Français des Agents Artistiques et Littéraires de l'Audiovisuel et du Spectacle Vivant Dramatique  
Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs  
Syndicat des Professionnels des Industries de l'Audiovisuel et du Cinéma  
Syndicat des Producteurs de Films d'Animation  
Syndicat des Producteurs Indépendants  
Société des Réalisateur de Films  
Union de l'Édition Numérique et Vidéographique Indépendante  
Union des Producteurs de Cinéma

37 rue Etienne Marcel - 75001 Paris

### Le BLOC salue la publication du décret sur la classification

Le BLOC (Bureau de Liaison des Organisations du Cinéma) a pris connaissance du décret relatif à la classification des films publié aujourd'hui.

Conformément aux conclusions de la mission qui avait été confiée à Jean-François Mary, ce texte supprime l'automatisme de l'interdiction aux moins de 18 ans.

Il établit par ailleurs une plus grande progressivité des décisions de la Commission de classification, en les proportionnant « *aux exigences tenant à la protection de l'enfance et de la jeunesse, au regard de la sensibilité et du développement de la personnalité propre à chaque âge* ». Le décret rétablit ainsi la libre appréciation de la Commission de classification dans l'exercice de sa mission.

Le texte rappelle enfin que le parti pris esthétique et le procédé narratif du film doivent faire partie intégrante de l'analyse et réaffirme ainsi la spécificité des œuvres.

Le BLOC salue la publication de ce texte, qui clarifie les règles de classification, au bénéfice de la liberté de création et de diffusion des œuvres cinématographiques.

Paris, le 9 février 2017.

#### Contact presse :

Julie Lethiphu – SRF – 01 44 89 62 58

Frédéric Goldsmith – UPC – 01 53 89 01 30

---

*L'Union des producteurs de cinéma (UPC) est le premier syndicat de producteurs cinématographiques en Europe. Rassemblant près de 200 producteurs de films de long-métrage de tous types, il représente la diversité de la production cinématographique française, première production européenne, deuxième exportatrice mondiale et source de nombreuses récompenses dans les plus grands festivals mondiaux.*